

« Quelle place pour la Formation en matière de Maltraitance, de Négligence Graves et d'Abus Sexuels (F.M.NG.AS.) ? »

Telle fut la question que s'étaient posés, en 2007, quelques membres du comité belge de l'AMADE (Association Mondiale des Amis de l'Enfance), concernant l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique.

Pour aborder cette thématique, un « conseil scientifique » fut instauré en 2008 et une enquête fut lancée auprès des Recteurs des Universités et Hautes Ecoles de Communauté française. Cette enquête visait à cerner la situation et les besoins relatifs à la formation sur la problématique complexe de la Maltraitance infantile dans leurs établissements. Un questionnaire fut élaboré à cet effet puis envoyé aux personnes concernées. Par la suite, un état des lieux pu être dressé, permettant de répondre à la question suivante : « Qu'existe-t-il à présent dans la matière des cours donnés aux étudiants des différentes disciplines ? »

Cet état des lieux permit de mettre en lumière le fait que l'abord de la Maltraitance dans les différentes sections (Psychologie, Soins Infirmiers, Droit, Médecine,...) est variable (en termes de quantité et de qualité) et non systématique.

A l'issue de l'analyse des réponses recueillies, il s'avéra opportun d'informer les participants sur les résultats de l'enquête et, pour répondre à la demande de nombre d'entre eux, de formuler, pour le futur, des recommandations en matière de formation.

Dès lors, le Comité Scientifique organisa un « groupe de travail multidisciplinaire » ayant pour objectif d'organiser une journée de sensibilisation à la problématique pour les professeurs des Hautes écoles et Universités de Communauté française de Belgique. Lors de cette journée d'étude, seraient abordées les différentes facettes de cette problématique complexe qu'est la Maltraitance infantile.

Cette journée d'étude eut lieu à Bruxelles, au Palais des Académies, le 8 mai 2009. Par la suite, un compte-rendu des exposés de cette journée, fut élaboré par le groupe de travail pour la Formation en Matière de Maltraitance, Négligences Grave et d'Abus Sexuels (F.M.NG.AS.).

Pourquoi ce compte-rendu ?

- Sensibiliser un plus large public à l'importance de la formation en matière de Maltraitance.
- Mettre à la disposition des intervenants, effectifs ou potentiels (les étudiants) du champ de la prise en charge des enfants, un document de référence en matière de Maltraitance.
- Servir de base à la préparation d'informations adaptées à des publics cibles différents (enseignants de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement obligatoire, professionnels de l'Enfance,...).

Le groupe de travail F.M.NG.AS. souhaite également développer ses actions en tentant de créer un « outil pédagogique évolutif » sur la thématique et établir une source de référence en matière de maltraitance, facilement accessible à tout un chacun.

Ce souhait est similaire, au niveau de la Belgique, aux recommandations du Programme Train Together sur la création d'une source européenne de référence sur la question spécifique des abus sexuels.